**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 41 (1953)

**Heft:** 803

Artikel: Alliance internationale des femmes : droits égaux - responabilités

égales

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-267873

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## ...A GENEVE

Trousseaux-Corsets-Tissus-Bas CALICOES 14, RUE DE RIVE QUALITÉ - CHOIX - PRIX

Volailles - Conserves Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

R. CRISTIN ... Genève 2, ROUTE DE CHÉBEI TÉLÉPHONE 4.28.78 5 % à tout porteur de cette annoce sauf sur les articles réglementés



9, rue de la Confédération GENÈVE

LAUSANNE

# raisse &

TEINTURIERS Livraisons rapides et soignées de

tous travaux de Teinture et Nettoyage

s: 9, Qual des Bergues 7, Rue de Rive 2, Rue Michell-du-Crest et Magasin:53, Rue de St-Jean Tél. 2.47.35 Tél. 5.19.37 Tél. 4.17.39 Tél. 2.35.95

## MERCERIE-BONNETERIE-LINGERIE M. MAGNIN

27, Bourg-de-Four - GENÈVE Tél. 4.07.34

BALE

Par 80 voix contre 29, le Grand Conseil bâlois a décidé de conférer aux femmes le droit de vote passif dans les élections des juges et juges suppléants.

## Alliance Internationale des Femmes Droits égaux - responsabilités égales

Les nouvelles sociétés admises à Naples comme membres de l'Alliance internationale comme membres de l'Aliance intertationate des femmes, droits égaux, responsabilités éga-les, sont les suivantes : Association des fem-mes de Thaïlande, Ligue des femmes élec-trices de Trinidad et Tobago, Ligue féminier d'action sociale (Haïti), Ligue pacifique des mères suédoises, Société féministe des Philippines, Communauté Yella Hertza, Ligue pour la paix et la liberté d'Anticia. pines, Communauté Yella Hertza, Ligue pour la paix et la liberté d'Autriche, Deutscher Frauenring, Association des femmes de l'U-nion française, Ligue des droits féminins égaux (Israël), Conseil national des femmes de la République dominicaine, Femmes chefs d'entreprise (France).

## Assemblée annuelle de l'Union des Femmes (Lausanne)

Réunie en assemblée générale, le 18 décembre, au Carillon, l'Union des femmes de cembre, au Carillon, l'Union des remines de Lausanne, présidée par Mme A. Jeannet a approuvé rapports et comptes. Le comité, fort de sept membres, est composé de Mines A. Jeannet, présidente, Charles, caissière, Krayen-buhl-Gubser, Pahud, Erica Carrard, Deve-noge, Buhler, avec trois suppléantes. Mmes Jeannet et Charles Perret ont donné des ren-

Jeannet et Charles Perret ont donné des renseignements sur le but de la Fondation Dr Lucien Bovet, qui s'occupe de l'éducation antialcoolique de la jeunesse.

L'assemblée a entendu ensuite les rapports de Mme Bieler-Butticaz, sur les cours, qui groupent trente élèves en trois degrés et quatre classes, de Mme Curchod, sur l'économat, de Mme Jeannet, sur l'activité du bureau juridique qui, à l'aide de Mlle L. Comte de MM. P. Vallotton et J. Frédéric Reymond, avocats, s'est occupé de 340 cas. L'Aide aux mères, qui bénéficie d'un don de mille francs de la Loterie romande, voit des cas navrants, de la Loterie romande, voit des cas navrants, distribue des vêtements, des bons d'épicarie et voudrait avoir plus de collaboratrices pour faire les enquêtes. Le bureau d'adresses, que dirige Mme Landry, a reçu 84 offres de travail et 81 demandes de travail et a pris congé de Mlle de Miéville, qui a été sa col-

congé de Mlle de Miéville, qui a ete sa con-laboratrice pendant vingt ans.

Sur la suggestion de Mme E. Carrard, membre du comité de l'Alliance de sociétés féminines suisses, l'Union créera une commis-sion économique locale, en relations avec la commission économique de l'Alliance.

S.B.

## DE-CI, DE-LA

A la septième Assemblée générale de l'ONU, qui siège encore à New-York, on trouve des femmes dans les délégations des pays suivants : Belgique, Canada, Chili, Danemark, République dominicaine, Inde, Indonésie, Irak, Israël, Pologne, Pays-Bas, Norvège, Tchécoslovaquie, URSS, Etats-Unis.

Un des thèmes étudiés au He Congrès de sciences politiques à La Haye (septembre 1952) était : «La participation de la femme à la vie politique». L'association a demandé la création de bulletins de vote différents pour les hommes et pour les femmes, comme cela existe dans certaines pays scandinaves. Ce système permettrait de déterminer plus sûrement la part que prennent les femmes dans les élections.

Dans la région de l'Hadramount, région qui se trouve au sud de l'Arabie et dont une ar-chitecte belge, Mme de Sturler-Raemackers a étudié les particularités mal connues en-core, les femmes ne travaillent pas, ce sont les hommes qui font la cuisine et les travaux de couture de la famille.

Il parait qu'au Pendjab, le père ou tuteur d'un enfant doit, au moment de sa naissance, payer une petite taxe, mais elle est moitié moins forte pour une fille que pour un gar-çon. On se demande pourquoi?

Dans les universités américaines, l'économie domestique est une science du programme au même titre que la chimie, la philologie, le droit, etc.

Le Conseil d'Etat vaudois a nommé, le 19 décembre 1952, à la place de son mari décédé récemment, Mme Marie Busenhart agente de la Caisse d'Epargne cantonale vau-doise pour la circonscription de Granges (Paverne).

L'Association australienne des femmes pi-lotes de l'aviation est présidée par Mrs. Nancy Walton ; lors de la dernière assemblée, celleci, a proposé la création d'une réserve fé-minine aérienne de pilotes qui serait à dis-

Parmi ce corps d'aviatrices on note Miss Nancy Ellis qui conduit des appareils de

Les brèves informations parues sous cette rubrique ont été glanées dans divers journaux féminins: International Women's News, Bulletin du Conseil International des Femmes, Bulletins des Conseils nationaux de Belgique et de Grande-Bretagne, Schweizer Frauenblatt, Die Frau, Women's Bulletin, etc.

Les femmes, chez nous, n'ont pas le droit de vote. On peut s'en réjouir ou le déplorer. C'est une affaire de conviction. Il ne manque

d'arguments ni pour, ni contre, et on peut au moins en discuter.

au moins en discuter.

Mais s'il est un domaine où la discussion n'est pas permise, c'est, me semble-t-il, celui des convenances. Les pays civilisés admettent tous que la femme, quel que soit son statut politique, a droit à des égards particuliers. On peut renchérir sur le plus ou le moins, mais il est un minimum généralment reconnu

A quoi en sommes-nous chez nous? Nous voudrions pouvoir dire que notre- savoir-vivre lest à la cote du franc suisse, digne de

notre niveau de vie, de notre sens de la dé-mocratie, de nos institutions, de notre ins-truction publique. Bref, dans la panoplie des

vertus qu'à tort ou à raison nous nous at-

tribuons si volontiers, il serait un ornement

Je crains bien qu'il ne faille déchanter. Il

y a quelques jours, j'avais le privilège, tout professionnel, d'assister à un diner officiel. La table d'honneur était garnie de mâles qui,

pour faire plus gai, étaient habillés de noir, avec pantalon rayé. Quant aux femmes de ces Messieurs, on les avait parquées — c'est le mot — au bas bout de la table. Je me demande pourquoi on ne les avait pas laissées au vestiaire. C'oùt été tellement plus

Cela n'a d'ailleurs rien d'exceptionnel. Je me rappelle un autre diner plus somptueux encore : le vice-président de la Confédération

lement reconnu.

commode!

Messieurs, veuillez déposer vos femmes au vestiaire (Gazette de Lausanne, 17 déc. 1952) transports commerciaux, et qui possède sa propre école de pilotage à Dubbo (Nouzelle Galles du Sud), Miss Marg. Clark, la pre-mière femme employée dans les ambulances aériennes, Miss Pat Graham qui vient d'être nommée dans une compagnie à la Nouvelle Crinica

A la dernière conférence du Conseil national des femmes britanniques, à Eastbourne, les questions traitées concernaient l'enfance abandonnée, les dangereux « comics », la déficience mentale, mais surtout l'allocation matrimoniale, c'est-à-dire la somme d'argent qui reviendrait à la ménagère sur le gain de son mari, et sur lequel le mari n'aurait pas droit de contrôle. Cette somme serait proportionnelle au salaire ou au revenu de l'époux. En contrepartie, la résolution, votée sur ce point, stipule que, si le mari devient dépendant de sa femme au point de vue financier — que ce soit à cause de son âge, de son invalidité ou de tout autre infortune, y compris la banqueroute, l'épouse qui a des y compris la banqueroute, l'épouse qui a des ressources pécuniaires personnelles serait te-nue, non seulement de l'entretenir, mais de lui servir aussi une petite allocation, sur l'em-ploi de laquelle elle n'aurait pas de contrôle

La Wizo de Palestine (association de fem-mes sionistes) a tenu à Tel aviv, le 13 oc-tobre 1952, sous la présidence de Mrs. Ke-gan, une assemblée de plusieurs milliers de déléguées qui ont célébré la création de leur centième groupe dans le pays.

L'Union internationale des associations non-gouvernementales, dont le siège est à Bruxel-les, au Palais d'Egmont; publie un annuaire des Organisations internationales, dont la pro-chaine édition paraîtra en 1954. C'est un volume de 1224 pages (prix 7 s) qui décrit les fonctionnements des Nations Unies et de ses agences spécialisées, le but et l'activité de 100 autres associations inter-gouvernementales et de 830 organisations non-

et l'activité de 100 autres associations intergouvernementales, et de 830 organisations non gouvernementales.

Cet ouvrage est pourvu d'un index analytique en anglais et en français ainsi que d'un index alphabétique. Il donne une foule de renseignements bibliographiques et autres, de sorte qu'il fait autorité en ces matières. C'est une somme de références de toute première valeur en même temps qu'une remarquable description de l'ensemble de la structure internationale. Et c'est un travail d'autant plus précieux qu'il est continu et se met plus précieux qu'il est continu et se met constamment à jour.

Une jeune fille, Mile Nicole Samain, s'est présentée, cette année, aux examens prévus pour l'admission à la profession d'agent de de change et a réussi brillament cette épreuve, passée au palais de la Bourse à Bruxelles.

siégeait à la place d'honneur pendant que son épouse était reléguée, avec d'autres femmes d'officiels, sur une galerie latérale.

Je comprends très bien qu'on sépare momentanément ce que Dieu a uni. Mais est-il nécessaire d'y mettre de telles distances? Quelques femmes à la table d'honneur ce serait si joil ! Vous conviendes; mu'une committe de la la committe de la la committe de la committe de la la committ

Quelques femmes à la table d'honneur ce serait si joli! Vous conviendrez qu'une compagnie féminine agréable — admettons qu'elle l'est toujours — est pour beaucoup dans le plaisir d'un repas bien compris. Alors pourquoi mettre nos compagnes en quarantaine?

Il va sans dire qu'on ne peut pas, dans des repas de ce genre, inviter les épouses de tous les participants. Personne n'a des prétentions pareilles! Mais que les femmes qu'on invite aient au moins des places dignes de celles de leur époux. Je sais bien que les organisateurs n'y sont pas pour grand-chose. Ils sont eux-mêmes prisonniers des traditions dont il serait urgent de se débarrasser. Celleci frise le grotesque. Ne pourrait-on pas une bonne fois rompre avec elle?

Ne prétendons pas que les bons usages se

GLANÉ DANS LA PRESSE

## CANTONDEVAUD

RESTAURANTS - TEA-ROOM *LE CARILLON* 

Place Chauderon - LAUSANNE Ses repas pour toutes les bourses

## Art Rustique Suisse Avenue du Théâtre 1

Dentelles et nappes de Gruyère - Tissages -Poteries - Bois sculptés - Blouses bernoises -Pailles tessinoises - Cuivres Grand choix de foulards (En exclusivité) Foulard - plan de Lausanne,

Hélène CUÉNOUD, vis-à-vis du Théâtre - LAUSANNE

nines QUI N'A MEME PAS ENCORE DE BUDGET, NI D'ORGANISATION ARRE-TEE.

Espérons que M. Perron aura compris ce qu'est l'Alliance quand elle fêtera ses cent ans, dans 48 ans!

#### Encore la démocratie masculine

M. O. Reverdin, le correspondant de Berne M. O. Reverdin, le correspondant de Berne du « Journal de Genève », a constaté à son tour à quel point la Suisse est masculinisée, c'est-à-dire à quel point on n'y pense, on n'y agit, on n'y gouverne que « masculin ». Que cette masculinisation allat jusqu'à mettre les enfants au monde, nous l'ignorions. C'est un article du pasteur A. Savary, de Prilly, paru dans la «Gazette de Lausanne» du 4 décembre dermier, relatif aux exagérations de la sécurité sociale, qui nous l'aptions de la sécurité sociale, qui nous l'aptions de la sécurité sociale, qui nous

Il s'agit des enfants. « Donnez-leur vousmême à manger, l'Etat se chargera de leur entretien et de leur formation professionnelle; c'est tout juste s'il laissera à l'homme la liberté de les mettre au monde ».

On a osé reprocher aux Genevoises de ne-On a osé reprocher aux Genevoises de ne-pas s'être rendues aux urnes dans la pro-portion de 99 %, comme dans les républi-ques populaires. Mais personne n'a eu un mot de blâme pour les citoyens de la com-mune d'Unterbach (près de Rarogne, Valais), où lors de la double votation du 23 novem-bre 1952, sur le controlle des prix et le ra-vitaillement du pays en céréales panifiables, aucun citoyen n'a voté. Et pourtant, ils n'a-vaient pas à faire la queue pendant une heure, comme les Genevoises l'ont fait avec une belle patience! belle patience!

## **Emissions radiophoniques**

Tous les vendredis (13 h. 45): La femme chez elle.

Samedi 10 janvier (14 h.):

Arc-en-ciel, micromagazine de la femme.
L'invitée de la quinzaîne sera Mlle Danièle:
Bridel. Mlle Ewyane Sennwald parlera du
Point de vue de la femme.

Merqredi 21 janvier (18 h. 30).: Métiers féminins par Yvette Z'Graggen: Sténotypiste, sténographe.

Samedi 24 janvier (14 h.):

Arc-en-ciel, micromagazine de la femme.

L'invitée de la quinzaine sena l'Association
des infirmiers et infirmières suisses, présentée par Mme Vernet-Bourcart, présidente.

Sous la rubrique « Fenêtre ouverte sur le-monde », sera donné un aperçu de la vie au Caméroum.

## Carnet de la Quinzaine

#### Vendredi 9 janvier

La Chaux-de-Fonds: 8a, rue de la Loge, 20 h. 15 — Séance mensuelle de la section

Genève: Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h. — Thé mensuel; 16 h. 45, Maurice Maeterlink, conférence de M. H. Chenevard, lectures par Mme Chenevard. Les bridges ont repris dès le 7 janvier à 15 h

#### Mercredi 21 janvier

Genève: Union des femmes, 22, rue Et.-Du-mont, 20 h. 30 — Club de rapprochement. IMPR NATIONALE - Rue A.-Vincent 10, Genève

bonne fois rompre avec elle?

Ne prétendons pas que les bons usages se perdent! Il en est plutôt que nous n'avons jamais acquis. Gœthe disait: « Die Leute perdent! Il en est plutôt que nous n'avons Schweiz». Est-il indispensable que nous justifiions encore cette réputation?

#### La Suisse (9 décembre 1952)

De « La Suisse » de Genève, du 9 décembre 1952, sous la signature de son correspondant de Berne, M. E. Perron :
«...la commission des finances elle-mème, contre l'avis du seul M. Perréard, proposait une subvention nouvelle de fr. 20.000 en l'honneur d'une Alliance des sociétés fémi-